



# PROJET D'ACCUEIL

Commune de Chaudfontaine

## TABLE DES MATIERES

<b>1. Introduction</b>	<b>3</b>
<b>2. Types d'accueils organisés</b>	<b>3</b>
2.1. Périodes scolaires	3
2.2. Périodes non-scolaires	4
<b>3. Fonctionnement commun aux lieux d'accueil du mercredi après-midi</b>	<b>4</b>
3.1. Une journée type	4
3.2. L'accueil	4
3.3. Les activités	4
3.4. Cout, inscriptions et présences	6
<b>4. Spécificités des lieux d'accueil</b>	<b>6</b>
<b>5. Profil de l'animateur</b>	<b>9</b>
<b>6. Principes pédagogiques de l'accueil</b>	<b>10</b>
6.1. LIBERTE et AUTONOMIE	10
6.2. SÉCURITÉ et LIEN	10
6.3. COOPERATION et RESPONSABILISATION	11
6.4. OUVERTURE et EVEIL au monde	11
6.5. INCLUSION	12
6.6. L'ACCESSIBILITE à TOUS	12
6.7. « Jouer dehors » par tous les temps	13
<b>7. Mode de diffusion et d'évaluation du projet d'accueil</b>	<b>14</b>
<b>8. Charte de vie commune à destination des enfants et sanctions</b>	<b>15</b>

## 1. INTRODUCTION

L'Accueil Extrascolaire communal, dénommé « **La Ribambelle** », est organisé par l'Échevinat de la Jeunesse de la commune de Chaudfontaine.

La Ribambelle n'est pas une garderie. C'est un accueil pensé et construit sur des animations diversifiées, ludiques et créatives, assurées par un personnel qualifié dont la pratique adhère à **ce projet d'accueil**.

La Ribambelle est un milieu d'accueil **INCLUSIF et ACCESSIBLE** à tous les enfants de **2.5 à 12 ans**.

**La mission principale** de la Ribambelle est de contribuer à l'**encadrement** et l'**épanouissement** des enfants pendant les différentes périodes extrascolaires.

Notre accueil est avant tout un lieu et un moment de plaisir, un environnement où chaque enfant est le bienvenu.

A travers nos activités, nous souhaitons inculquer aux enfants des valeurs de **respect** : respect de soi, respect des autres et respect de l'environnement qui les entoure. Nous sommes persuadés que ces valeurs contribuent à former les citoyens de demain, responsables de leurs paroles et de leurs actes.

## 2. TYPES D'ACCUEILS ORGANISÉS

### 2.1. Périodes scolaires

#### ► **Le soir**

Un accueil est organisé au sein de chaque école de 15h30 à 18h pour les enfants des écoles libres et communales de Chaudfontaine. Des activités ludiques et créatives y sont proposées..

#### ► **Le mercredi après-midi**

**L'accueil du mercredi après-midi se déroule au sein de 4 implantations scolaires :**

- L'École Marcel Thiry à Mehagne
- L'École du Val (Vaux-sous- Chèvremont)
- L'École Princesse de Liège, section des 3 Roses
- Les Ecoles des Beaufays 1 et 2

Les activités du mercredi sont ouvertes aux enfants des écoles libres et communales de Chaudfontaine, y compris l'enseignement spécialisé (école Jean 23).

#### ► **Les journées de formation des enseignants**

Au sein de chaque école, lors des journées de formation des enseignants (journées pédagogiques), l'Échevinat de la Jeunesse organise un accueil sous forme de garderie animée.

### 2.2. Périodes non-scolaires

#### ► **Les plaines**

L'Échevinat de la jeunesse organise des plaines récréatives à thèmes pour les enfants de 2 ans et demi à 12 ans.

Pour chaque semaine de plaine, un programme d'activités variées est conçu par les animateurs autour d'une thématique choisie. La disponibilité du car communal permet d'organiser une sortie par groupe d'âge.

Le programme d'activités est communiqué via le portail parents par le biais duquel les familles inscrivent leurs enfants.

## Périodes

La Ribambelle planifie ses plaines de façon systématique. Elles sont organisées toutes les premières semaines des vacances scolaires de deux semaines, l'ensemble du mois de juillet et une à deux semaines au mois d'août.

Certaines plaines proposent des animations sportives.

## Horaire

8h00 à 9h00 : accueil « temps-libre »

9h00 à 16h00 : activités

16h00 à 17h30 : accueil « temps-libre »

### Les plaines se déroulent sur 2 implantations scolaires :

- Ecole Marcel Thiry à Mehagne
- Ecole Du Val à Vaux-sous-Chèvremont

**L'école Princesse de Liège à Embourg**, section des 3 Roses, section des 3 Roses, peut accueillir occasionnellement des enfants en fonction du nombre de demandes.

## 3. FONCTIONNEMENT COMMUN AUX LIEUX D'ACCUEIL

Sur chaque site, les équipes d'animation proposent des activités de **14h à 17h avec un temps d'accueil dès 13h et jusque 18h.**

Ce sont les animateurs eux-mêmes qui assurent l'accueil et la garderie, ce qui leur permet d'être en contact direct avec les parents, de communiquer et créer des liens.

**Un car scolaire effectue un ramassage aller-retour depuis/vers les écoles.** Ce transport nécessite une inscription préalable.

### 3.1. Une journée type :

- 13h : départ du car depuis les écoles vers le lieu d'accueil
- 13h-13h20 : accueil des enfants sur chaque site et relais avec les accueillants du temps de midi
- 14h : début des activités – sieste pour les petits
- 15h30 : réveil de la sieste pour les petits
- 16h : goûter
- 16h-17h : activités libres ou dirigées
- 17h : fin des activités – départ du car du lieu d'accueil vers les écoles.
- 18h : fin de la garderie.

### 3.2. L'accueil

Le moment de l'accueil des enfants est primordial. Il permet d'établir un premier lien et d'introduire l'après-midi.

Chaque enfant peut arriver et s'installer à son rythme, retrouver ses copains et les animateurs. Il a le choix entre diverses activités libres : lire, jouer, dessiner, discuter, ne rien faire...

### 3.3. Les activités

Les activités proposées par l'équipe d'animation sont variées et ludiques. C'est la diversité des activités proposées qui fait d'identité de la Ribambelle..

#### Ces activités peuvent prendre différentes formes :

- Des ateliers libres ;
- Des activités dirigées ;
- Des jeux de tous types (coopératifs ou compétitifs, courts ou longs, de piste, de société, de construction, en équipes,...) ;

- Des activités créatives et manuelles de type « bricolages » ;
- Des activités artistiques (musique, théâtre, dessin, peinture, cirque...) ;
- Des activités physiques et sportives ;
- Des excursions ludiques ou des activités de découverte et d'éveil au monde : exposition thématique, spectacle, visite de musée, ...

La disposition d'un voire deux **cars** donne la possibilité de se déplacer afin de profiter de sorties visant à ouvrir les enfants au monde extérieur.

Les activités (plaines et mercredis) sont présentées sous formes de **planning** coloré et illustré. Ces documents sont préalablement diffusés aux familles sur le PORTAIL PARENTS. **En voici un exemple :**

**Programme mensuel Mehagne**

**DECEMBRE 2024**

Groupe	Animateurs	04/12	11/12	18/12
<b>Les Petits</b>  Accueil 1M 2M 3M	Aline  Sarah  Christine	* Allons voir Saint-Nicolas  	* Bricolage de Noël * Chants et activités musicales de Noël  	* Cuisine sucrée de Noël * Contes enchantés  

Groupe	Animateurs	04/12	11/12	18/12
<b>Les Moyens</b>  1P 2P	Laurie  Martin	* Activité surprise  	* Jeux musicaux et blind test Disney  	* Bricolage * Soupe de Noël  

Groupe	Animateurs	04/12	11/12	18/12
<b>Les Géants</b>  3P 4P 5P 6P	Eric  Geoffrey  Pascale	* Activité surprise  	* Bricolage de Noël * Truffes au chocolat  	* Sortie à la patinoire  

### **3.4. Coût, inscriptions et présences**

**Pour l'année 2025-2026, les montants fixés sont les suivants :**

- Accueil du soir :
  - de 15h30 à 16h00 : gratuit
  - de 16h00 à 18h00 : 2,00 € par jour ou 1,50 € si plusieurs enfants de la même famille
- Mercredi après-midi : 5 €/jour
- Journée pédagogique : 10 €/jour
- Plaines : 60 €/semaine (48 € pour les semaines de 4 jours).

Le prix ne pouvant être un frein à l'inscription, les parents sont informés qu'il est toujours possible de demander **une aide à l'inscription auprès du CPAS** de la commune, avec qui nous collaborons régulièrement.

Le paiement se fait par facturation.

Le paiement se fait par facturation. Les factures sont envoyées aux familles par le Service des Finances qui collabore avec notre employée administrative chargée des inscriptions.

Les inscriptions se font via le **PORTAIL PARENTS**. Les parents peuvent inscrire leur enfant « à la carte » pour un mercredi, mensuellement ou annuellement. Les inscriptions restent possibles jusqu'au vendredi précédent le mercredi concerné.

Il s'agit d'un outil précieux, garantissant à la fois la sécurité nécessaire à l'encadrement des enfants et le bon fonctionnement du système de facturation lié aux présences.

**Sur cette liste, des données spécifiques à l'enfant sont précisées :**

- Les cas d'allergies ou de problème de santé
- Les cas de médication (avec autorisation)
- Les enfants faisant la sieste
- Les enfants mettant des langes
- Les enfants ne pouvant être repris que par certains parents
- ...

Il s'agit d'une série de données extrêmement importantes, permettant de garantir une attention individualisée et d'établir une relation de confiance avec les familles.

## **4. SPÉCIFICITÉS DES LIEUX D'ACCUEIL**

### **ECOLE MARCEL THIRY À MEHAGNE**

#### **Public**

L'école Marcel Thiry regroupe les enfants de l'école Marcel Thiry, de l'école Notre Dame de Mehagne, l'école spécialisée Jean 23, ainsi que les élèves de primaire de l'École Princesse de Liège et du Sartay.

Un système de ramassage en car permet aux enfants des écoles environnantes de se déplacer. Une garderie est organisée jusqu'à 18h sur place. Le car communal ramène les enfants d'Embourg et du Sartay à 17h10 à l'école des 3

#### **Locaux**

En plus des locaux traditionnels attribués à chaque groupe, la Ribambelle dispose d'un local Agora équipé en technologie permettant d'exploiter la sphère audiovisuelle. L'établissement dispose également d'espaces extérieurs aménagés.

## Le « Jouer dehors »

Le quartier résidentiel et l'esprit village de Mehagne permettent à l'accueil d'exploiter les alentours en toute sécurité. La Lande de Mehagne et la réserve naturelle derrière l'école offrent diverses possibilités d'activités en contact avec la nature. La proximité du terrain de football permet d'organiser des grands jeux en extérieur.

La cour maternelle reprend également un terrain d'aventure, permettant à la Ribambelle d'organiser des activités extérieures de type « libre ».

## Les partenariats locaux

L'asbl « Vent de Terre » -spécialisée dans le maraichage et proposant des activités « nature » et de jardinage pour les enfants à deux pas de l'école permet des collaborations ponctuelles avec la Ribambelle. Ainsi, le public accueilli s'ouvre au monde extérieur et développe le lien avec la terre.

La Ribambelle collabore ponctuellement avec la Maison de repos du quartier et propose des activités ludiques intergénérationnelles visant à créer du lien.

## ECOLE DU VAL À VAUX SOUS CHÈVREMONT

### Public

Il accueille exclusivement les enfants de l'école du Val.  
Une garderie est organisée sur place jusque 18h.

### Organisation des groupes

**Les enfants sont répartis en deux groupes :**

Les maternelles : 1 animateur pour 8 enfants

Les primaires : 1 animateur pour 12 enfants

### Locaux

Les nouvelles infrastructures, reconstruites suite aux inondations, offrent des locaux spacieux et lumineux. La salle de gym et son équipement permettent d'organiser de grands jeux intérieurs.

### Accessibilité

Ce service se veut accessible au plus grand nombre.

Une collaboration avec le CPAS offre une aide administrative et financière à des familles qui en font la demande, en prenant en charge une partie du coût de l'inscription aux plaines..

### Environnement et partenariats

La proximité avec différents lieux stratégiques offre à l'école du Val une multitude de possibilités pour exploiter l'extérieur :

- Le Parc Hauster
- Le Ravel de l'Ourthe
- Source O Rama et sa plaine de jeux

Plusieurs partenariats avec des acteurs de terrain valcaprimontois permettent de développer l'aspect culturel et artistique.

L'équipe d'animation projette la création d'un partenariat avec La Régie de Quartier autour d'activités de jardinage et de cuisine.

## ECOLE PRINCESSE DE LIÈGE À EMBOURG SECTION DES 3 ROSES

Un accueil permanent est proposé à Embourg, dans le **bâtiment des maternelles « aux 3 Roses »**.

### Public

Il accueille exclusivement les enfants des maternelles de l'École d'Embourg et de l'École fondamentale du Sartay. Une garderie est organisée sur place jusque 18h.

Pour faciliter la tâche des parents, les enfants du primaire y sont reconduits en car.

### Organisation des groupes

Un seul groupe de maternelles : 1 animateur pour 8 enfants

### Locaux

Le réfectoire dispose d'un module intérieur adapté aux petits. Il offre la possibilité de s'amuser en développant la créativité et la psychomotricité.

### Environnement urbain

L'école des 3 Roses se situe dans le centre d'Embourg, à proximité des commerces, de la bibliothèque communale, de la piscine, du parc et des bois.

Ces diverses possibilités permettent de rencontrer un panel de besoins chez l'enfant, de l'activité littéraire à l'activité sportive en passant par des animations nature.

L'équipe d'animation projette de développer le **Jouer dehors** en réhabilitant l'espace vert attenant à l'école pour en faire un jardin pédagogique.

## ECOLE DE BEAUFAYS 1 ET DE BEAUFAYS 2

### Public

L'école de **Beaufays 1** accueille ses élèves du maternelle ainsi que ceux de Ninane et de Chaudfontaine, l'école de **Beaufays 2** ses primaires et ceux de Ninane.

Une garderie est organisée jusqu'à 18h sur place. Le car communal ramène les enfants de Ninane à 17h35 et les enfants de Chaudfontaine à 17h45.

### Organisation des groupes

**Les enfants sont répartis en deux groupes :**

Les maternelles : 1 animateur pour 8 enfants

Les primaires : 1 animateur pour 12 enfants

### Locaux

Ces 2 écoles (Beaufays 1 et Beaufays 2) sont séparées mais côte à côte. Les locaux des petits disposent d'un module et d'un bac à sable intérieurs. Le gymnase équipé offre la possibilité d'un grand espace pour faire des jeux intérieurs lorsque la météo est maussade.

### Eveil au monde

Les commerces autour de l'école permettent d'envisager des partenariats locaux : activités natures dans une ferme pédagogique et dans un espace Natagora, rencontre avec des footballeurs professionnels, animations en Maison de Repos, découverte des champs et des vignes...

Le Ravel à proximité de l'école permet de se déplacer de façon sécurisée et agréable.



## 5. PROFIL DE L'ANIMATEUR

L'équipe d'animation est composée d'une quinzaine d'animateurs qui animent sur le terrain et assurent la concrétisation du projet d'accueil d'enfants et des besoins, nous engageons des personnes dites « aidantes ».

### ► Qualification du personnel

Une attention particulière est apportée à la qualification des animateurs.

Les animateurs sont âgés de 17 ans minimum. Toutes les personnes doivent produire un extrait de casier judiciaire modèle 2.

**Au moins deux animateurs sur trois sont détenteurs au minimum d'un brevet d'animateur ou d'un diplôme pédagogique.**

Cet impératif guide de façon permanente l'organisation de nos équipes d'animation. En plus du personnel d'animation (animateur Ribambelle sous contrat), en fonction du nombre, nous engageons parfois des personnes dites « aidantes ».

**Un ANIMATEUR se doit d'être :**

- ACCUEILLANT- SECURISANT
- ATTENTIF - A L'ECOUTE
- RESPECTUEUX
- MOTEUR
- RIGOREUX
- Capable de s'ADAPTER
- SOUCIEUX DE LA QUALITE DE LA VIE COLLECTIVE
- MEDIATEUR - capable de COMMUNIQUER

## 6. PRINCIPES PÉDAGOGIQUES DE L'ACCUEIL

Au départ des **BESOINS** des enfants repris dans le CODE QUALITE de l'accueil (brochures de l'ONE), l'équipe éducative, a défini des valeurs et vise à assurer les objectifs suivants au sein de sa pratique quotidienne :

### 6.1. LIBERTE et AUTONOMIE



**Laisser le choix** à l'enfant de son activité suivant ses centres d'intérêts renforce la motivation, l'attention et le plaisir. Le respect du rythme de l'enfant, de sa personnalité et de son individualité lui permet de trouver sa place.

#### Moyens

- Organiser des activités de type « ateliers libres »
- Aménager l'espace et créer différents coins (coins calmes avec livres, coins jeux de société, tables pour les activités...)
- Trouver un équilibre en alternant les activités dirigées et les moments « temps libre »
- Privilégier les activités en extérieur permettant d'explorer et d'expérimenter...

### 6.2. SÉCURITÉ et LIEN

#### ► Avec l'ENFANT

**Créer un lien dans la relation permet à l'enfant de se sentir en SECURITE.**

Créer une relation de confiance où l'enfant se sent profondément considéré et respecté tel qu'il est.



Considérer chaque enfant comme un individu à part entière en reconnaissant son histoire personnelle, son rythme singulier et ses besoins spécifiques.

L'enfant a besoin de repères clairs pour être rassuré et se sentir à l'aise d'exprimer ses émotions. La construction de repères fiables est le préalable à une acquisition d'une plus grande autonomie.

#### Moyens

- Instaurer des routines et des rituels
- Structurer le temps et l'espace en définissant des moments-clés de la journée
- Créer une charte de vie commune au groupe...

#### ► Avec la FAMILLE

**Associer les parents, renforcer les LIENS avec les FAMILLES**

Établir et maintenir un lien avec les familles est essentiel.

Cela permet de développer la relation de confiance et d'assurer une transition douce et cohérente entre les différents milieux de vie de l'enfant.

Les parents sont des partenaires et l'accueil ne peut s'effectuer qu'avec leur participation active. Le milieu d'accueil s'attend à une écoute et un soutien de leur part. Pour ce faire, le dialogue et le respect de l'autre reste un objectif permanent..

#### Moyens

offrir un contact direct avec les familles sur le terrain (A-t-il mangé ? A-t-il dormi ? A-t-il été insécurisé ?), instaurer des moments de rencontre (en début et en fin d'année scolaire, un moment « festif » est organisé sur le lieu d'accueil), utiliser des outils de communication

visant à créer du lien avec les familles (le portail parents pour les inscriptions ainsi que différentes communications, comme le programmes d'activités pour les mercredis après-midi et pour les plaines ; le gsm de la Ribambelle pour toutes communications urgentes ou pour contacter la personne responsable sur le terrain ; les mails pour toutes communications et demandes liées à l'accueil), communiquer le ROI de la Ribambelle et le projet d'accueil, destinés aux familles, précisant les règles de l'accueil lors de l'inscription (ces documents servent de base pour le vivre-ensemble et de référence en cas de problème).

### **6.3. COOPERATION et RESPONSABILISATION**



Les enfants développent une citoyenneté active et responsable. Cet apprentissage passe par « **le faire ensemble** », **la possibilité de coopérer autour d'un projet** où chacun peut trouver sa place. Les **activités de type coopératives** sont favorisées sans exclure les jeux compétitifs (la compétition faisant partie intégrante de notre société). La **démarche de projet, de co-construction** occupe une place essentielle car elle permet chacun d'assumer des responsabilités dans la communauté.

#### **Rendre les enfants acteurs de leurs loisirs**

Se sentir impliqué dès le départ dans la vie de groupe et dans le choix d'activités, renforce la motivation et permet à l'enfant de s'engager et de devenir responsable. Lorsqu'une activité fait sens, l'enfant se montre plus motivé et investi.

#### **Moyens**

- Offrir la possibilité de participer à l'élaboration des activités
- Construire des outils relatifs au « vivre ensemble » (charte de vie, règlement...)- cf annexes ;
- Sonder les enfants et proposer des moments de parole ou de partage en groupe afin d'adapter les animations aux besoins et envies (boîte à idées, cercle de parole, évaluations, enquêtes de satisfaction...)
- Proposer des jeux coopératifs et des activités de type collaboratif
- Mixer les groupes d'âges pour renforcer la solidarité et responsabiliser les enfants.

### **6.4. OUVERTURE et EVEIL au monde**

**Eveiller l'enfant au monde extérieur permet à l'enfant de développer des apprentissages variés, une meilleure connaissance de soi, des autres et du monde qui l'entoure.**

**L'accueil extrascolaire a une mission éducative et pédagogique. Pour parvenir à cet objectif, la commune s'engage à :**

- proposer des activités variées permettant à l'enfant de vivre un large panel de stimulations

et d'apprentissages ;

- mettre à disposition du matériel varié et de qualité ;
- organiser des sorties culturelles/ludiques/pédagogiques pour apprendre, s'instruire, aller à la rencontre et appréhender le monde extérieur ;
- établir des collaborations et partenariats avec des services locaux, associations et acteurs de terrain par le biais d'animations diversifiées.



## **6.5. INCLUSION**

Notre accueil se veut inclusif et ouvert à tous types d'enfants. Cela se traduit par :

### **► Une attitude « inclusive »**

L'accueil extrascolaire est ouvert à un large public et prône la diversité et le respect de la différence. Aucun enfant n'est mis de côté.

### **► L'ouverture à la différence**

Les animations sont adaptées à une diversité d'enfants, de personnalités... L'encadrement est pensé afin d'accueillir chaque enfant dans le respect de son individualité.

Nous accueillons des enfants de l'enseignement spécialisé de type 1 et de type 8, ce qui nous demande d'adapter nos attitudes éducatives.

Depuis juillet 2024, lors des plaines, des rencontres s'organisent avec l'asbl Hexaclinique qui accueille des enfants en situation de handicap. Avec le public de la Ribambelle, ils participent à des activités ludiques et récréatives.

Cette ouverture à l'autre permet d'appréhender la différence et d'inculquer le non-jugement, valeurs essentielles de notre projet éducatif. Cette collaboration sensibilise nos publics au handicap par la rencontre, l'acceptation et le respect de l'autre dans sa différence. Elle favorise les liens entre enfants porteurs d'un handicap ou non qui peuvent jouer, vivre et grandir ensemble.



## **6.6. L'ACCESSIBILITE à TOUS**

Pour faciliter la mobilité et permettre que l'accueil soit accessible à tous, la commune met en œuvre différents moyens :

### Les transports en cars scolaires

La commune met à disposition deux cars scolaires qui permettent l'accessibilité à tous. Les cars réalisent un parcours (ramassage scolaire assurant une couverture géographique large couvrant toutes les écoles) aller et retour, les mercredis après-midi. Ce service de transport permet de proposer régulièrement des sorties à l'extérieur au sein du programme d'activités.



### Les partenariats avec le CPAS

Afin d'assurer un accueil financièrement accessible à toutes les familles, nous collaborons activement avec le CPAS (Cf spécificités de l'école du Val).

### 6.7. « Jouer dehors » par tous les temps



Lorsque l'enfant exploite l'espace extérieur, il est à l'air, en contact avec la nature, avec des stimuli diversifiés. Cette multitude de perspectives qu'offre l'extérieur donne la liberté et la possibilité à l'enfant d'explorer et d'exploiter les capacités de son corps. Cela favorise la prise d'initiative, développe la créativité et l'autonomie.

Sur nos lieux d'accueil, l'équipe donne une attention particulière au fait de sortir dehors par tous les temps. Des moyens sont mis en place afin d'y parvenir.

Le personnel d'accueil et particulièrement l'équipe d'animation « Ribambelle » a été sensibilisée et formée par un organisme spécialisé afin de développer des compétences et des attitudes afin de privilégier le « jouer dehors ».



Cette formation a donné à l'équipe un autre regard sur l'animation. Les activités sont construites différemment ce qui insuffle une nouvelle dynamique.

A l'école Marcel Thiry, notre site principal d'accueil de la Ribambelle, cette formation a abouti à l'aménagement d'un terrain d'aventure permettant aux enfants d'explorer l'espace extérieur dans une infrastructure sécurisée.

L'environnement des différents sites permet de développer ce volet grâce à leur proximité d'espaces verts.

Le « jouer dehors » fait partie intégrante du projet d'accueil. Les aspects philosophiques et pratiques liés à ce sujet sont communiqués aux parents par le biais d'une version du projet d'accueil adaptée.

## 7. MODE DE DIFFUSION ET D'ÉVALUATION DU PROJET D'ACCUEIL

Au départ de ce projet d'accueil global destiné à l'ONE, un document a été adapté à destination des parents. Il est plus court, plus concret et reprend les informations jugées importantes (cf annexes).

Il est communiqué lors de l'inscription et consultable sur le site communal.

# Accueil extrascolaire

## La Ribambelle pour les enfants de 2 ans ½ à 12 ans

La Ribambelle vous accompagne pour trouver une activité pour vos enfants après l'école, les mercredis après-midi, pendant les vacances et lors des journées de formation des enseignants.

Les activités sont:

- ludiques et sportives pour un apprentissage de la vie collective en s'amusant,
- artistiques et manuelles pour le plaisir de s'exprimer et communiquer en ateliers,
- respectueuses de chacun avec des temps de repos ou des activités libres pour vivre à son rythme,
- orientées vers le bien-être et l'épanouissement de votre enfant.

► L'accueil de la Ribambelle se fait sur 4 sites

► Inscriptions en ligne

[Règlement d'ordre intérieur de la Ribambelle](#) Télécharger

[Projet accueil extrascolaire de la Ribambelle](#) Télécharger

Les parents pourront à tout moment exprimer leurs suggestions et faire part de leurs remarques sur ce projet auprès du responsable de l'accueil.

Celles-ci seront intégrées au projet dans la mesure du possible et après concertation avec l'ensemble de l'équipe d'animation.

Ce projet est également accessible sur chaque lieu d'accueil sur demande.

Une Charte de vie destinée aux enfants et une charte (règlement de la Ribambelle) destinées aux parents est également communiquées lors de l'inscription de l'enfant (cf annexes)..

## **8. CHARTE DE VIE COMMUNE À DESTINATION DES ENFANTS ET SANCTIONS**

Une charte de vie commune aux différents lieux d'accueil sert de base à l'élaboration d'une charte pour chaque groupe. Celle-ci peut être coconstruite avec les enfants et sert de code de vie du groupe.

En cas de transgression, le dialogue et l'échange sont toujours à privilégier. Mais parfois, lorsque le cadre est dépassé, les « punitions » peuvent être utiles voire nécessaires.

### **L'équipe d'animation s'engage à choisir des sanctions qui soient :**

- Progressives, graduelles : du rappel des règles ou avertissement à l'exclusion en passant par la punition ;
- Proportionnelles aux comportements à sanctionner : plus la transgression est forte, plus la sanction est importante ;
- Réparatrices, liées aux comportements transgressifs ;
- Adaptées à l'âge, à la situation et au contexte ;
- Respectueuses de l'enfant (pas humiliantes).

L'exclusion peut être envisagée dans certains cas « graves », en dernier recours où lorsque différentes tentatives ont été mises en place...en vain.

Dans ce cas, un échange avec les familles et une concertation avec l'équipe et la hiérarchie est préalablement nécessaire.